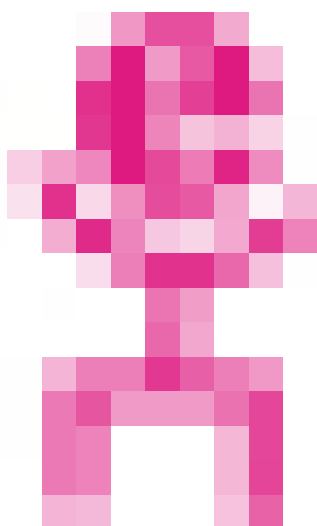


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4634>



Eté militant, le SNES-FSU aux côtés des TZR

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Publication date: samedi 19 juillet 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Groupe de Travail pour l'affectation des TZR à l'année s'est tenu toute la journée du 11 juin. Plus de 300 affectations à l'année de TZR ont été étudiées et 55% des TZR affectés. Les commissaires paritaires qui avaient étudié le 10 juillet les projets de l'administration ont proposé de nombreuses améliorations pour rapprocher des collègues de leur domicile, limiter la distance entre les établissements d'exercices, ou encore limiter le nombre d'établissements.

Un certain nombre d'améliorations proposées par le SNES ont été reprises par l'administration, mais de très nombreuses propositions ont été refusées au motif que des couplages de BMP ne devaient pas être changés car ils étaient communiqués aux établissements. Nous avons dénoncé que l'on refuse d'améliorer la situation des collègues pour l'année (réduction de la distance entre les deux établissements d'exercice) simplement pour éviter le risque de changer les emplois du temps fin août (Emplois du temps dont on pourrait espérer, d'ailleurs, qu'ils soient de toutes façons modifiés pour tenir compte des demandes du collègue TZR affecté).

Le SNES-FSU a communiqué à tous les collègues qui avaient fait appel à lui les affectations les concernant et a contacté individuellement ceux dont la situation était en suspens.

Le Groupe de Travail pour l'affectation des TZR à l'année s'est tenu toute la journée du 11 juin. Plus de 300 affectations à l'année de TZR ont été étudiées et 55% des TZR affectés. Les commissaires paritaires qui avaient étudié le 10 juillet les projets de l'administration ont proposé de nombreuses améliorations pour rapprocher des collègues de leur domicile, limiter la distance entre les établissements d'exercices, ou encore limiter le nombre d'établissements.

Un certain nombre d'améliorations proposées par le SNES ont été reprises par l'administration, mais de très nombreuses propositions ont été refusées au motif que des couplages de BMP ne devaient pas être changés car ils étaient communiqués aux établissements. Nous avons dénoncé que l'on refuse d'améliorer la situation des collègues pour l'année (réduction de la distance entre les deux établissements d'exercice) simplement pour éviter le risque de changer les emplois du temps fin août (Emplois du temps dont on pourrait espérer, d'ailleurs, qu'ils soient de toutes façons modifiés pour tenir compte des demandes du collègue TZR affecté).

Le SNES-FSU a communiqué à tous les collègues qui avaient fait appel à lui les affectations les concernant et a contacté individuellement ceux dont la situation était en suspens.